

# UNSA SANEER

21 NOVEMBRE 2013

## Groupe de travail " places d'examen " : Point d'étape

### Pourquoi un groupe de travail ?



Décidé par le ministre de l'intérieur Manuel Valls, sous la pression des organisations professionnelles des EECA qui se plaignent des délais d'attente aux examens du permis de conduire.

Le ministre précise qu'il ne faudra s'interdire aucune piste de réflexion et demande qu'un plan d'actions lui soit présenté d'ici fin 2013.

Ce GT est placé sous la responsabilité de Mme Florence Gilbert, présidente de la commission jeunes et éducation routière du CNSR et de l'association voiture&co.

Les mesures d'urgence seront présentées lors de la tenue du prochain CNSR, prévu le 29 novembre 2013.

### Un calendrier très contraint

- Mardi 24 septembre : Réunion d'installation
- Jeudi 24 octobre : Réunions bilatérales
- Jeudi 14 novembre : 2<sup>ème</sup> réunion plénière
- Jeudi 12 décembre : 3<sup>ème</sup> réunion plénière

### Le CNSR en quelques mots

Le **conseil national de la sécurité routière (CNSR)**, a été créé en 2001. Ce conseil composé d'élus, de représentants du monde associatif, des entreprises et de l'administration est un lieu de **débats** et une **instance de conseil** pour le gouvernement en matière de sécurité routière. Mis en sommeil en 2008, il a été réinstallé en 2012. Le CNSR est associé à l'élaboration et à l'évaluation de la politique des pouvoirs publics en matière de sécurité routière.

Le conseil se réunit sur convocation de son président au moins deux fois par an. Il se réunit de plein droit à la demande du DISR ou d'un quart de ses membres.

Le nouveau conseil est présidé par le député du Bas-Rhin Armand Jung.

Le bureau est composé d'un collège de 51 personnes.

[www.unsa-saneer.org](http://www.unsa-saneer.org)

# UNSA SANEER

Quatre commissions de travail ont été créées afin de répondre aux objectifs fixés par le ministre de l'intérieur :

- la commission « alcool-stupéfiants-vitesse » présidée par le Dr Philippe Lauwick, président de l'automobile club médical de France;
- la commission « 2 roues, 2 roues motorisées » présidée par Patrick Jacquot, président de GEMA Prévention;
- la commission « jeunes et éducation routière » présidée par Florence Gilbert, présidente de l'association voiture&co;
- la commission « outils technologiques et infrastructure routière » présidée par Pascal Fournier, représentant de l'association des départements de France.



## La 1<sup>ère</sup> réunion plénière

Le groupe de travail s'est réuni le 14 novembre dernier. Cette séance, particulièrement importante, était consacrée à la présentation ainsi qu'au débat sur les différentes propositions.

L'UNSA-SANEER était le seul syndicat représentatif des IPCSR autour de la table après la décision du représentant de FO de quitter la salle.

L'UNSA-SANEER et la CGT-SNPTAS ont défendu les intérêts particuliers des IPCSR et DPCSR lors d'un dialogue courtois mais aussi, sur certains points, d'un dialogue ferme avec les représentants des organisations professionnelles des EECA et de la DSCR.

A l'ordre du jour étaient inscrites :

- Les mesures d'urgence (mesures conjoncturelles) présentation et débat.
- Présentation de la méthode nationale d'attribution des places (MNA) et propositions de modifications, présentation DSCR.
- Intervention de M. Valmain - Comparaisons entre les différents pays européens.
- Les mesures structurelles (mesures à long terme) - Présentation rapide. Ces mesures seront étudiées le 12 décembre prochain.

Pour consulter les documents issus de cette réunion, rendez-vous sur [www.unsa-saneer.org](http://www.unsa-saneer.org).

En séance, il a été décidé la création de deux groupes de travail techniques sur l'optimisation des possibilités d'organisation des renforts IPCSR et sur la méthode nationale d'attribution des places. La proposition de modification de la MNA du SANEER fera l'objet d'une étude par le bureau ERPC 2 de la DSCR.

Les mesures d'urgence seront présentées le 29 novembre en séance plénière du CNSR.

[www.unsa-saneer.org](http://www.unsa-saneer.org)

# UNSA SANEER

## La position du SANEER sur ce groupe de travail

**ECOUTER, DISCUTER, PROPOSER, NEGOCIER...** plus que des mots pour l'UNSA.

Fidèle à nos devises,

- + de propositions avec l'UNSA
- + de négociations avec l'UNSA

Le SANEER n'est pas un syndicat qui pratique la politique de la chaise vide car cela revient à laisser aux autres les mains libres pour décider à notre place.

La réunion du 14 novembre du groupe de travail relatif aux délais d'attente était particulièrement importante. À l'ordre du jour était inscrite l'étude des propositions faites par les membres.

Ces propositions ont été classées en deux groupes. Les propositions faites afin de répondre à la conjoncture actuelle, mesures d'urgence, qui seront préconisées, dans le cadre du CNSR, le 29 novembre prochain et les propositions dites «structurelles», visant à ce que les délais d'attente deviennent raisonnables et surtout pérennes. Fidèle à notre devoir d'information et en totale transparence, notre syndicat communique à l'ensemble des IPCSR et DPCSR, bien entendu, ses propres productions, mais aussi celles des autres membres du groupe de travail et de l'administration (voir actualité du 18/11/2013).

L'UNSA-SANEER a, avec le représentant de la CGT, défendu les intérêts particuliers des IPCSR et DPCSR face aux représentants des associations, des professionnels de l'enseignement et de l'administration.

Le SANEER a rappelé les efforts consentis ces dernières années dans la mise en œuvre des réformes par les agents de l'état.

A plusieurs reprises, pendant les débats, le SANEER a rappelé sa ferme opposition à toutes mesures visant à limiter ou supprimer les missions autres que celles des examens et a apporté de nombreux éclairages sur nos métiers et nos spécificités.

En séance, le SANEER s'est opposé à ce que la durée de validité de l'ETG soit illimitée, à ce que les séances d'ETG puissent être faites par d'autres agents et à la perte d'effectifs programmée pour 2014.

Sur le sujet de la baisse des effectifs, le SANEER laisse le temps de la réflexion au ministre de l'intérieur. Le 29 novembre prochain les mesures d'urgence seront annoncées sous forme de préconisations faites par le Conseil National de la Sécurité Routière au gouvernement. De plus, cette décision fait suite à un recrutement exceptionnel de 12 IPCSR supplémentaires au titre de l'année 2013.

Incompréhensible !

**Le ministre devra entendre non seulement les IPCSR et DPCSR mais aussi au travers des préconisations du CNSR, l'ensemble des professionnels et des associations qui œuvrent pour l'éducation routière dans ce pays.**

La grève doit rester le recours ultime et être mise en œuvre après que l'ensemble des possibilités de négociations offertes dans le cadre du dialogue social soit épuisé. Le groupe de travail du CNSR nous offre une possibilité supplémentaire de nous faire entendre.

[www.unsa-saneer.org](http://www.unsa-saneer.org)

